

Communiqué de presse du 7 décembre 2021.

Les paysages et la ruralité du Lot, et de l'ensemble de l'Occitanie, sont en danger.

Eolien Industriel. Le Gouvernement demande aux préfets de région, dans une instruction du 26 mai dernier, d'établir une cartographie des zones favorables au développement de l'éolien terrestre. En Occitanie, une concertation devait être organisée auprès de l'ensemble des acteurs concernés, afin de recueillir leur point de vue à ce sujet. Sauf que notre association a été écartée de ce processus. Nous ne l'avons appris qu'il y a quelques jours.

La consultation publique devait se terminer le 3 décembre 2021 mais, après notre réclamation auprès de la DREAL, nous avons appris par courriel hier que la période pour recueillir les contributions était prolongée jusqu'au 15 décembre 2021.

Notre association insiste sur l'application des droits inscrits dans la Charte de l'environnement qui stipule :

Article 7: Toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.

Ce 'porter à connaissance' du développement de l'éolien en Occitanie avec état des lieux, enjeux et contraintes a été établi, ainsi qu'une vidéo de présentation.

Les cartes incluses montrent, pour chaque département, chaque mètre carré de la région où des éoliens industriels pourraient légalement être construits (à 500m des habitations). Pour le Lot vous trouverez ceci à la page 13 et 16 (de 26) du fascicule sous le titre : "Territorialisation de l'éolien - Lot - Secteur rédhibitoire du bâti à usage d'habitation, SEVESO et INB.

Vous trouverez à ce lien l'ensemble des documents produits.

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/porte-a-connaissance-pour-la-mise-en-oeuvre-de-la-a25624.html>

De plus amples informations et tous les liens importants sont disponibles sur le site de l'association : www.Environment-Juste.org rubrique Actualités.

C'est le moment de faire part de votre point de vue en adressant un message à la boîte mail suivante d'ici le 15 décembre 2021 :

consultation-eolien-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Sachant qu'avec les vents légers et intermittents du Lot, les machines auront probablement jusqu'à 250 mètres de haut en bout de pales, les pales tournant elles dans un espace aérien d'environ 1,5 hectares. Imaginez!

Si vous voulez préserver les paysages et notre mode de vie dans le Lot pour les générations futures, nous vous invitons à participer à cette consultation pour dire non aux parcs éoliens industriels et demander que les énergies renouvelables plus respectueuses et acceptées localement, et les économies d'énergie, soient développées dans le Lot.

FIN.

408 Mots - 2770 sigles

Pour le bureau de l'association

Contact: Tim Abady

+33 (0)6 60 55 66 64

Association Environnement Juste

330 Chemin de Vidalot

46800, Montcuq en Quercy Blanc

asso.environnement.juste@gmail.com